Viure à Martres



INFOS MAIRIE

12 Boulevard de la Magdeleine 31220 MARTRES-TOLOSANE 3 05 61 98 80 02

contact@mairie-martres-tolosane.fr

www.mairie-martres-tolosane.fr



VouTube Martres-Tolosane

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi 9h à 12h / 13h30 à 17h30 (fermeture 17h le vendredi)

Service urbanisme

Horaires d'ouverture au public :

lundi, mardi & vendredi de 9h à 12h uniquement sur rendez-vous en dehors des horaires

fermé le mercredi après-midi urbanisme@mairie-martres-tolosane.fr

Bibliothèque municipale

Au bonheur des pages

Horaires d'ouverture au public

mardi, mercredi & samedi 10h à 12h30 et 13h à 18h

Rue du portail

Grand Presbytère

Place Henri Dulion







Permanences partenaires

La Mission locale

Tous les jeudis de 14h à 17h RDV : 09 70 22 05 00

La Maison des Solidarités

Permanences hebdomadaires sur RDV

Contact: 05.61.98.44.70

Ma Commune, Ma Santé

RDV: 05.64.10.00.48 / 07.71.36.53.05

SOMMAIRE

- 3. Edito du Maire
 - 4. Conseil municipal
 - 5. Élections 2021
 - 6. Budget municipal
 - 8. Espace culturel ANGONIA
 - 10.Travaux Fleurissement
 - 12. Urbanisme
 - 13. Cœur de Garonne
 - 14. Eleance
 - 15. C.C.A.S. & EHPAD St Vidian
 - 16. Culture
 - 17. Associations
 - 18. Sport Bien-être Loisirs
 - 20.Jeunesse
 - 22. Vie économique
- 23. Tranches de vie

2

LE MOT DU MAIRE



Chères martraises, Chers martrais,

L'année 2021 est déjà bien entamée. Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons du soleil avec l'arrivée du printemps nous permettront, je le souhaite, de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.

En effet, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui continue de bouleverser notre quotidien. Je vous réitère mon appel à la plus grande prudence. Continuez d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers. Je tiens également à vous rappeler que **les élus et les services municipaux restent mobilisés à vos côtés** pour lutter contre cette pandémie. Nous avons pu aider plus de 100 martrais depuis le début de l'année à la prise de rendez -vous afin d'accéder à la vaccination. Je tiens à remercier Francine GARONE, Conseillère municipale déléguée aux solidarités, pour tout le travail réalisé au quotidien afin de faciliter l'obtention d'un rendez-vous pour nos aînés. L'ensemble des résidents volontaires de

l'EHPAD Saint Vidian, de nombreux professionnels et intervenants, soit 108 personnes ont été vaccinées. **N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin**.

Je sais la lassitude qui a gagné nombre d'entre nous. Je sais les difficultés qu'ont rencontrées ou rencontrent certains d'entre vous et notamment nos concitoyens seuls et isolés, nos artisans et nos commerçants, les soignants mobilisés en « première ligne », les enseignants mobilisés pour la continuité pédagogique et la sérénité de nos enfants. Notre école a accueilli pendant ce confinement, comme pour celui de mars 2020, les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise.

Ce sont des mots résolument optimistes que je souhaite vous transmettre. Je crois en notre capacité collective à surmonter les épreuves, les habitants de notre commune méritent que l'on soigne le présent mais surtout que l'on prépare l'avenir. C'est notre rôle, celui que vous nous avez confié, c'est le sens des engagements que nous avons pris. C'est pour cela que nous sommes dans l'action. Notre optimisme, il est pour le devenir de notre commune et les projets qui nous animent.

Malgré le contexte, nous maintenons les perspectives que nous avons tracées. Pour se faire, j'ai la chance de m'appuyer sur des services municipaux compétents et motivés, sur une équipe municipale mobilisée dans sa tâche et au service de l'intérêt général. Ainsi, nous avancons.

Nous avançons et nous défendons également les services publics proposés aux martraises et aux martrais. Lors du dernier conseil communautaire, nous avons voté contre le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui reste stable alors que le nombre de tournées est divisée par deux depuis octobre et que le service rendu n'est pas satisfaisant.

Mais, dans cet édito je veux surtout mettre l'accent sur deux sujets majeurs qui revêtent un caractère important de la vie de notre commune :

• Le budget communal voté par le conseil municipal le 12 avril. Vous en trouverez une présentation simplifiée mais complète pour comprendre la gestion communale.

A noter le soutien financier à nos associations. Dans le cadre des attributions de subventions, nous avons rencontré chacune d'entre elles afin de prendre en compte leurs difficultés et les aider à affronter cette crise.

• Le début des travaux de l'espace culturel ANGONIA, du réaménagement de la Place du Général de Gaulle et du pré Ninon. Ce projet de grande ampleur me tient particulièrement à cœur car il traduit la dynamique de notre politique culturelle, associative et de mise en valeur de notre cité.

Les projets évoluent de façon positive et je souhaite vous en informer. Vous trouverez au fil des pages les projets et les actions menés par tous les acteurs de Martres-Tolosane.

Leur réalisation traduit de la dynamique de notre commune et de notre territoire.

Je souhaite dans ces quelques lignes rendre **hommage à Jean-Marie RIBEYROL**, décédé le 22 mars. Il a toujours été très investi pour son village, membre du Conseil d'Administration du CCAS et anciennement membre de la Régie Municipale d'Électricité, il était aussi Président des Blés d'Or. C'est une belle énergie positive qui s'en va!

Avec optimisme, je souhaite évidemment que 2021 soit marquée par le retour de la proximité et de la vie sociale. Martres-Tolosane a tellement soif de tout ce qui fait notre art de vivre : se retrouver et partager.

Je souhaite vous retrouver au plus vite et je fais le vœu que notre programmation estivale se concrétise.

Bonne lecture!

Fidelement, beie Gejard

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les principales délibérations

Séance du jeudi 18 février

- ♦ Convention de servitude donnée au Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne (SDEHG) sur deux parcelles cadastrées : au lieu dit « Carnaval » et Avenue de la Gare
- ◆ Désignation du correspondant défense
- ♦ Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Séance du mercredi 24 mars

- ♦ "Envol-Emoi" œuvre de Philippe Gauberti : libéralité et entrée dans le patrimoine communal (œuvre donnée par l'artiste)
- ♦ Petites Villes de Demain : signature de la convention d'adhésion
- ◆ Travaux du SDEHG : extension du réseau basse tension au bois communal ouest (Route de Marignac)
- ◆ Demande de subvention à la Communauté de communes Cœur de Garonne pour la révision générale du PLU
- ◆ Convention précaire de mise à disposition d'un bureau pour l'installation d'une profession paramédicale (diététicienne)

Séance du lundi 12 avril

- ♦ Vote du budget communal
- ♦ Vote des subventions attribuées aux associations
- ♦ Fontaine en faïence, don de Mme ABRAHAM Pascale et de sa sœur : libéralité et entrée dans le patrimoine communal
- ◆ Maintien du service postal en milieu rural

Cérémonie commémorative

Vendredi 19 mars 2021, Monsieur le Maire, quelques membres du Conseil municipal, de l'ARAC et de la Gendarmerie se sont réunis devant le Monument aux morts pour commémorer la Journée Nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Après la lecture du discours de Madame la Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, une minute de silence a été respectée et deux gerbes ont été déposées.

Malgré les restrictions liées à la crise sanitaire, en comité très restreint et sans public, ce temps dédié à la mémoire a été respecté.







Élections 2021

Initialement prévues en mars 2021, les prochaines élections départementales et régionales auront lieu le dimanche 20 juin 2021 pour le 1^{er} tour et le dimanche 27 juin pour le 2nd tour.

D'une part, seront élus les conseillers départementaux, qui forment l'assemblée qui dirige le département et en élisent un e président.e. Une femme et un homme sont élus dans chaque canton.

D'autre part, seront élus les conseillers régionaux, qui forment l'assemblée qui dirige la région et en élisent un.e président.e. Chaque liste régionale est composée de sections départementales, mais une seule tête de liste est désignée pour l'ensemble de la région.

Chaque conseiller est élu pour 6 ans.

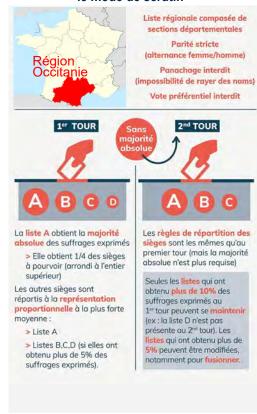
Élections départementales : le mode de scrutin



Compétences du Conseil Départemental

- ♦ Solidarités
- ◆ Cohésion territoriale
- ◆ Action sociale (enfance, handicap, personnes âgées)
- ◆ Éducation (collèges)
- ♦ Sécurité incendie
- ♦ Gestion des routes départementales
- ◆ Transports scolaires (par délégation de la Région Occitanie)

Élections régionales : le mode de scrutin



Compétences du Conseil Régional

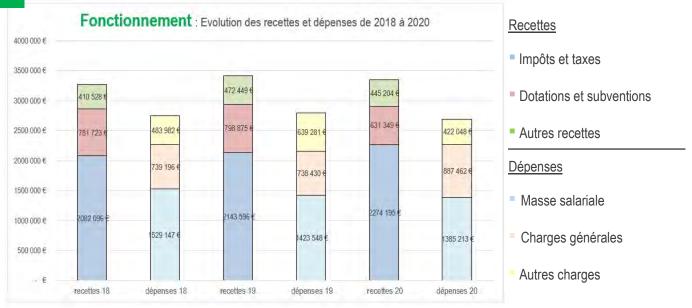
- ◆ Transports
- ◆ Enseignements secondaire (lycées) et supérieur
- ◆ Formation professionnelle
- ◆ Développement économique, innovation
- ◆ Aménagement du territoire, environnement
- ◆ Agriculture
- ♦ Gestion des programmes européens

Compétences partagées : Culture, Sport, Associations

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale. La date limite d'inscription pour voter aux prochaines élections est fixée au 14 mai 2021 (6ème vendredi précédent le jour du scrutin). Les démarches se font en mairie ou sur service-public.fr.

Le vote par procuration évolue pour ces prochaines échéances électorales. Démarche en ligne <u>maprocuration.gouv.fr</u> et auprès de son commissariat ou de sa gendarmerie. Possibilité pour un électeur de disposer de **deux procurations**.

LE BUDGET COMMUNAL



2020 : DES DÉPENSES MAITRISÉES

La crise sanitaire n'a pas permis la réalisation de tous les projets budgétisés pour l'exercice 2020.

Le 1er confinement a imposé la fermeture de l'école, de la restauration scolaire et d'autres services municipaux.

La vie culturelle et sportive n'ont pu s'exprimer pleinement.

Tout a été mis en œuvre pour une réouverture de l'école, des services périscolaires et de restauration au 11 mai 2020.

L'école reste un des premiers engagements financiers de la commune :

Profitant de nombreuses journées sans élève, l'année 2020 a été marquée par des travaux d'entretien importants de l'école : reprise de l'étanchéité en toitures, peintures de couloirs et de salles de classe.

Le projet « écoles rurales numériques 2020 », présenté en mai 2020, a été retenu en décembre 2020 et sera exécuté en 2021. La poursuite de la modernisation de notre école par l'achat de matériels informatiques, vidéoprojecteurs, matériels d'enregistrement et logiciels permettant la classe à la maison a fait l'objet de l'envoi d'un nouveau projet financé par l'État dans le cadre du plan de relance.

Le Salon des Arts et du Feu: L'édition 2020 a été préparée jusqu'au dernier moment. Son annulation a peiné les artisans et les artistes invités, l'équipe communale organisatrice et tous les amateurs d'art. La 20 éme édition est programmée pour le week-end de la Toussaint 2021.

L'immeuble du 28 boulevard du Nord : Ce logement municipal a été entièrement rénové, avec l'aménagement des espaces sous combles permettant la création d'une chambre et d'un bureau. Un artiste sculpteur céramiste, Frédéric Noiret, est devenu locataire. L'atelier ainsi que le jardin seront rendus accessibles au public pour des projets de formation et d'échanges sur les pratiques artistiques.

Le local commercial du 56 boulevard du Nord : La SARL LUCA, gérée par Christophe BREIL, a signé un contrat de location le 1^{er} janvier. La création par la commune de ce commerce, plus spacieux, permet à tous de bénéficier de produits de bouche et d'un service de qualité. Ce sont 200 m² de surface commerciale créés en plein cœur de ville.

Le bâtiment du 7 route de Toulouse : Frédéric Bory, garagiste, s'est installé le 1^{er} janvier. Nous le remercions pour avoir participé à l'aménagement de son local. Ce local communal a retrouvé sa vocation initiale et redonne vie à l'entrée de ville. Ce sont 335 m² de local artisanal qui ont été créés sur un espace extérieur clôturé de 1045 m².

Le jardin scolaire pédagogique reçoit l'aide d'une employée en service civique. Ce contrat est pris en charge par l'Éducation nationale. Mathilde Baro a participé à la mise en culture des parcelles, au montage de la serre. Elle assure, d'autre part, la médiation entre les temps scolaires et le centre de loisirs.

Cadre de vie, aménagement de l'espace public : Les travaux d'urbanisation de la Rue du Pagès débuteront au 3ème trimestre 2021. Les entreprises seront choisies en juillet. Les différents partenaires (Conseil départemental de Haute-Garonne, Eleance, SDEHG, Eaux de la Barousse, GRDF) ont notifié leurs concours financiers.

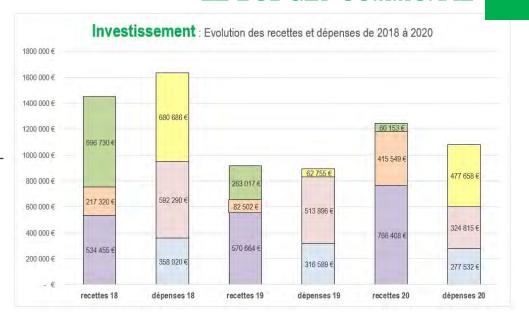
LE BUDGET COMMUNAL

Recettes

- Autofinancement
- Remboursement des avances
- Autres recettes

Dépenses

- Annuité de la dette (capital)
- Opérations
- Autres dépenses

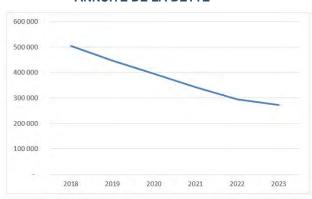


Le vote du Compte Administratif 2020 et du Budget Primitif 2021 nous amènent à mettre en lumière quelques chiffres :

LES RÉSULTATS



ANNUITÉ DE LA DETTE



DES TAUX D'IMPOSITION STABLES

	Taux 2020	Taux 2021
Taxe d'habitation résidences principales	N'est plus de la compétence du Conseil Municipal	
Taxe foncière (bâti)	15.94%	15.94%
Taxe foncière (non bâti)	110.93%	110.93%

Point sur la refonte de la fiscalité locale et suppression de la Taxe d'Habitation pour les contribuables

L'Article 16 de la loi de Finances du 28 décembre 2019 pour 2020 a prévu la suppression de la Taxe d'Habitation affectée à la résidence principale (THRP). Le but de cette suppression est d'augmenter le pouvoir d'achat des français.

Dans les faits, en 2020, 80% des foyers fiscaux n'ont pas payé de Taxe d'Habitation sur leur résidence principale.

Plus aucun contribuable ne paiera de Taxe d'Habitation sur sa résidence principale en 2023

En 2021 et 2022, la THRP due au titre de ces deux années ne sera plus perçue par la commune. Pour compenser cette perte de produit fiscal pour la commune, un nouveau schéma de financement des collectivités locales est entré en vigueur.

L'État transfère à chaque Commune :

- le produit de la Taxe Foncière Départementale issue du Territoire de la Commune
- une part des frais de gestion perçus par l'Administration fiscale (Taxe Enlèvement Ordures Ménagères, Cotisation Foncière des Entreprises, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises ...)

Si ce transfert est supérieur à l'ancien montant de la Taxe d'Habitation perçue par la commune précédemment, on dit que cette dernière est surcompensée (ou sous-compensée dans le cas contraire).

La commune de Martres-Tolosane est surcompensée et devra donc restituer le surplus soit 450 501 € qui seront redistribués aux communes sous-compensées.

ESPACE CULTUREL - ANGONIA

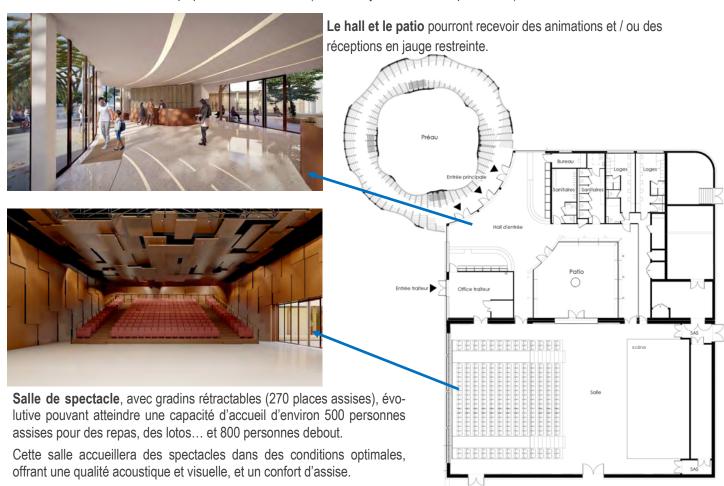
Les travaux de construction de l'Espace culturel ANGONIA vont débuter dans les prochaines semaines.

Ce futur bâtiment communal est un véritable projet de réaménagement urbain pour une nouvelle dynamique culturelle et économique au centre de notre Cité artiste.

L'ensemble de la Place Charles de Gaulle sera modifiée pour devenir un véritable carrefour entre le centre bourg et les complexes sportifs et scolaires.

Tous les espaces, intérieurs et extérieurs, serviront à développer des lieux de convivialité, de partage et de rencontres autour de la salle : la voute végétalisée à l'entrée, le hall et le patio. Le jardin Jean Courtade aura vocation de jardin public et d'espace d'animations et de spectacles.

Un équipement fonctionnel avec espace traiteur, espace d'accueil, espace bar, loges et rangements sera réalisé. Un équipement polyvalent permettant : l'accueil de manifestations culturelles, associatives et privées dans de bonnes conditions, le repli pour les fêtes locales (Trinité, 14 juillet, fête de septembre...), le marché de Noël...





ESPACE CULTUREL - ANGONIA

FINANCEMENT

COÛT TOTAL H.T.	4 325 1 8 dont 3 800 000 €	• • •
AUTOFINANCEMENT Commune de Martres-Tolosane	20% dont 16% d'emprunt	888 982 € 700 000 €
SUBVENTIONS	80%	3 456 202 €
Europe	3%	149 162 €
Etat	34%	1 460 954 €
Région	27%	1 186 086 €
Département	14%	600 000 €
Communauté de communes	2%	60 000€

PROGRAMMATION CULTURELLE

En parallèle de cette construction, l'étude du fonctionnement de ce futur outil est en cours d'élaboration. Un travail collectif avec les associations et les partenaires du territoire est réalisé depuis de longs mois.

Cette phase d'étude est menée par le **Pays du Sud Toulousain**, à nos côtés pour construire le projet culturel à court, moyen et long termes. Florence POVEDA, chargée de cette mission, mène l'accompagnement et l'animation du groupe de travail, la coordination de la programmation et de la communication.

Ce travail se traduira par la présentation d'une programmation de préfiguration « **Angonia Hors les Murs** » dès cet été avec plusieurs animations proposées en extérieur (*Programme dévoilé en mai 2021*), mais aussi par l'étude, au travers de ces premiers spectacles, du futur fonctionnement de la structure.

Pour mieux comprendre les attentes des habitants, une enquête a été menée au 3ème trimestre 2020 et vous avez été nombreux à répondre au questionnaire, soyez-en remerciés. Il ressort de cette étude que les habitants sont en attente d'une offre de proximité et de qualité, dirigée vers le spectacle vivant contemporain (théâtre et concerts).

Résultats complets de l'enquête sur www.mairie-martres-tolosane.fr

Florence POVEDA nous guide aussi dans la réflexion sur le futur mode de gestion du lieu. L'association des habitants dans ce projet se poursuivra et nous irons à votre rencontre afin d'échanger autour de l'Espace Culturel. Pour les plus passionnés, désireux d'échanger en toute tranquillité avec les artistes en représentation, pourquoi pas le faire le temps d'un séjour chez vous ? Faites vous connaître si l'idée vous plaît!

GRANGE NINON - Salle associative & culturelle

La rénovation de la grange Ninon est en cours. Les travaux de la 2ème tranche ont débuté au mois de février.

Après la création d'une salle associative dans ce bâtiment, sont réalisés maintenant des travaux pour accueillir les associations artistiques (danse, théâtre...).

Sa livraison pour septembre 2021 permettra le déménagement de l'association « Les culturales commingeoises » et la mutualisation d'une belle structure destinée à toutes les associations culturelles martraises.

La démolition de l'actuel bâtiment vétuste des « Culturales commingeoises » permettra d'intégrer la nouvelle salle au projet







BOULODROME

Au mois d'avril, des travaux de réfection des terrains extérieurs du boulodrome ont été réalisés :

Agrandissement et remise à niveau des sols sur l'ensemble de l'espace face au gymnase et au boulodrome.

Cette amélioration du sol permettra ainsi d'accueillir dans de meilleures conditions diverses manifestations (Salon des Arts et du Feu...).



REMISE EN ÉTAT DE NAUSES

Au quartier Le Moulin, la réhabilitation d'une nause vétuste a été réalisée. Ce fossé large et profond sert à l'écoulement des eaux et notamment à l'irrigation des terres agricoles.





En cette période printanière, les agents des services techniques sont mobilisés pour l'entretien des espaces verts (tonte, débroussaillage, désherbage...) et le nettoyage des rues (hydrocureur sur les trottoirs et chaussées piétonnes).

Aussi, le cimetière a été entièrement nettoyé et l'entretien des bâtiments (école, maison de retraite, restauration scolaire...) se poursuit quotidiennement.

Ce travail permet d'améliorer notre cadre de vie et nous en appelons au civisme de tous et à la participation citoyenne pour maintenir la propreté dans notre cité.

VOIRIE COMMUNALE

Le réseau routier communal bénéficie de travaux à plusieurs endroits de la commune. Plus de 2 kms de route ont été reprofilés pour notamment éviter les rétentions d'eau, avec finition en enduit ou en enrobé.

- Chemin de la Garie
- Chemin de Saint-Picaud
- Chemin dit le Malet
- Chemin de Bellevue
- Chemin de Campignas
- Croix de Pierre
- Chemin de Soulancé



Chemin de la Garie

Ces travaux sont programmés et réalisés en partenariat avec la Communauté de communes Cœur de Garonne.

LA FIBRE ARRIVE à Martres-Tolosane...



Les travaux d'installation de la fibre optique sont en cours dans notre village.

Pour tout savoir sur le déploiement : fibre31.fr

Depuis juin 2018, **Haute-Garonne Numérique** (Syndicat mixte ouvert créé par le Conseil Départemental 31) a confié à la société Fibre 31, dans le cadre d'une Délégation de Service Public, la construction du **réseau de fibre optique en 4 ans et sur 100 % de son territoire** d'intervention. Fibre 31 a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau fibre optique sur une durée de 25 ans.

La fibre pourra être commercialisée à Martres-Tolosane à l'automne 2021.



Des signalements de propositions commerciales frauduleuses ont été recensés. N'y répondez pas avant que la commercialisation soit officielle. PAS AVANT L'AUTOMNE!





Amélioration des espaces de détente

Le square Scherb, point de passage de Via Garona (GR 861), a été réaménagé afin d'accueillir les randonneurs dans un cadre équipé et accueillant.

La base de loisirs de Saint-Vidian bénéficie d'un entretien régulier afin que ce lieu demeure un espace de détente, propre et

agréable.

Installation d'une table de pique-nique au square Scherb.



Renouvellement des tables de pique-nique à Saint-Vidian



Espaces verts & fleurs & Entretien & création

La commune de Martres-Tolosane a été récemment récompensée du diplôme d'honneur au concours des villes et villages fleuris organisé par Haute-Garonne Tourisme.

Cette récompense est le fruit d'un travail régulier et d'une ambition collective.

Le travail des agents municipaux est récompensé ainsi que celui des martrais qui fleurissent leur devant de porte, particulièrement Madame SUFFRAN, elle aussi primée. Monsieur le Maire a pu lui remettre son diplôme. Merci et félicitations à tous!





Arbres fruitiers plantés au skate park



Thierry et Patrick Aménagement paysager Square Scherb

La Municipalité de Martres-Tolosane souhaite inciter tous les martrais à prendre part à l'embellissement du village et organise pour cela la 1ère édition du concours des balcons et jardins fleuris.

Chaque martrais qui souhaite participer à ce concours amical et gratuit peut s'inscrire auprès de la mairie jusqu'au 28 mai 2021. Règlement et formulaire d'inscription disponibles en téléchargement sur le site de la mairie <u>www.mairie-martres-tolosane.fr</u> et à l'accueil de la mairie.

Renseignements: 05.61.98.80.02

Un jury évaluera au mois de juillet les concurrents et établira un palmarès pour récompenser 4 lauréats :

- Maison avec jardin visible de la rue
- Potager paysagé ou jardin comestible
- Balcon, terrasse, fenêtre, mur visible de la rue, immeuble collectif
- Coup de cœur du jury

Cette initiative est menée en partenariat avec Cécilia Gouazé, fleuriste, le magasin Point Vert de Martres-Tolosane et la Ferme du Matet.

UN SERVICE À L'HONNEUR - Urbanisme

Le rôle du service dans le traitement des demandes d'urbanisme

Dominique HUMBERT, agent technicien communal à l'urbanisme vous accueille, sur rendez-vous pris au 05.61.98.80.02.

Elle est chargée de vérifier vos dossiers sous le contrôle de M. Gilbert TARRAUBE, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme.

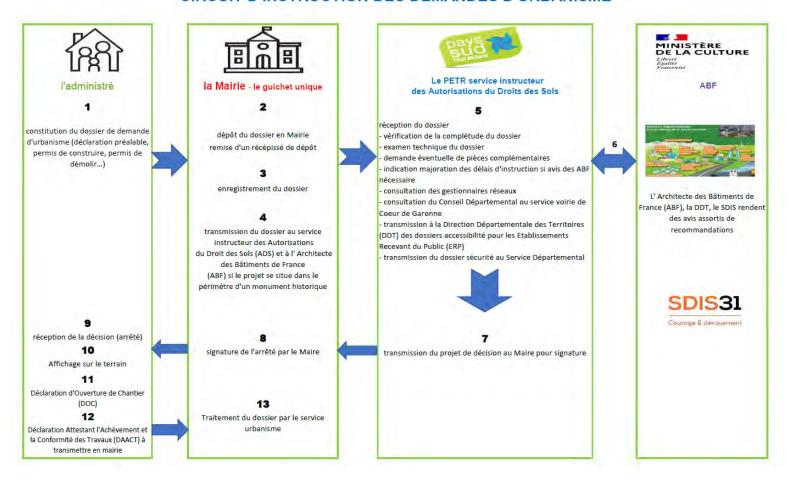
Le service d'autorisation du droit des sols du Pays Sud Toulousain n'ayant pas vocation à recevoir du public, si vous avez un projet de construction ou de travaux (maison, garage, piscine, clôture, pergola...), en fonction de la nature et de l'importance des travaux, votre projet peut être soumis soit à permis (aménager, construire, démolir), soit à déclaration préalable.

Il convient avant tout de vous rapprocher de votre commune afin d'exposer votre projet et de vérifier sa conformité avec la réglementation en vigueur.

Les documents d'urbanisme, Plan Local d'Urbanisme (zonage et règlement), sont consultables en Mairie sur simple demande et sur le site internet.

Voici un schéma exposant le cheminement de votre dossier, du dépôt du dossier à la fin des travaux.

CIRCUIT D'INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME



PLU - PLAN LOCAL D'URBANISME

- ♦ Il définit les règles d'urbanisme imposées à toutes constructions selon des zones précises.
- ♦ Le PLU actuel approuvé en 2007 a fait l'objet de 7 modifications.
- ♦ Cependant il doit être mis en compatibilité avec les nouvelles lois Alur, Elan, Grenelle II et directives du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).
- ♦ Le Conseil municipal par délibération en date du 18 février 2021 a voté la révision générale du PLU.
- ♦ Cette procédure s'étalera de février 2021 à décembre 2023 et se déroulera en 4 phases.
- ♦ Des articles seront régulièrement publiés pour vous informer de l'avancement de la procédure et des réunions publiques seront tenues lorsque la situation sanitaire le permettra.

CŒUR DE GARONNE

La Communauté de communes Cœur de Garonne a renouvelé son engagement auprès de l'association ACTIOM à travers la signature d'une convention. L'objectif est de faciliter l'accès à la santé à tous ses habitants et à tous ses agents territoriaux à travers le dispositif « Ma commune, Ma santé ».

Depuis le 1^{er} décembre 2020, il est possible de changer à tout moment de complémentaire santé, c'est pourquoi, la Communauté de communes s'engage à organiser des permanences sur rendezvous tout au long de l'année pour le dispositif « Ma commune, Ma santé » en 2021. Ainsi, une conseillère informera sur les différentes offres de complémentaires santé que propose l'association en fonction des besoins et du budget de chacun.

Ma Commune Ma Santé

Afin de pouvoir répondre au plus près des habitants, les communes de : Bérat, Cazères, Rieumes, Le Fousseret, Lherm, Martres -Tolosane, Sainte Foy de Peyrolières accueillent ces rendez-vous dans les mairies ou dans les locaux de la Communauté de communes.

En cas de difficultés de déplacement, la conseillère se déplace au domicile.

Information et prise de rendez-vous auprès de :

Ma commune, Ma santé au 05 64 10 00 48

Communauté de communes Cœur de Garonne au 07 71 36 53 05



PLAN VÉLO : votre avis compte, répondez à l'enquête en ligne

Le Pays Sud Toulousain, collectivité réunissant 99 communes, réalise son plan vélo.

Cette étude constituera le 1^{er} pilier d'une politique cyclable sur le territoire.

Ce plan sera un véritable outil pour construire un réseau cyclable continu, sécurisé et jalonné. Il permettra de relier les principaux pôles du territoire pour des déplacements du quotidien mais aussi pour les loisirs et le tourisme.



Actuellement en phase de diagnostic, le Pays Sud Toulousain lance une enquête en ligne pour recueillir les **pratiques**, **besoins**, **envies des citoyens**. Habitant du territoire ou non, cycliste confirmé ou débutant à vélo, jeune, actif, demandeur d'emploi, retraité, etc... **tout le monde est invité à répondre** à l'enquête en ligne. Plus il y aura de participants, plus précis sera le diagnostic et mieux le Plan Vélo répondra aux besoins des pratiquants. Alors pour faire en sorte que cette étude soit un succès : donnez votre avis, <u>répondez et partagez l'enquête en ligne du 6 avril au 30 mai 2021 sur www.payssudtoulousain.fr.</u>

Pôle Emploi de Saint-Gaudens en partenariat avec les communautés de communes du Comminges, dont la Communauté de communes Cœur de Garonne et les professionnels du bâtiment organisent le Rallye Bât'en Comminges.



L'idée est de faire découvrir aux demandeurs d'emplois, aux jeunes, aux personnes qui le désirent, les métiers du bâtiment par le biais de visites d'entreprises.

Les inscriptions se font auprès de son conseiller Pôle emploi pour les demandeurs d'emplois et pour les autres en appelant le 3949.

Sur le territoire Cœur de Garonne, 3 visites sont prévues :

- 25 mai 9h30 : Gojard & Rueff Maisons individuelles Cazères
- 2 juin 9h30 : ECD Électricien Cazères
- 10 juin 9h30 : Chenay Façadier Martres-Tolosane

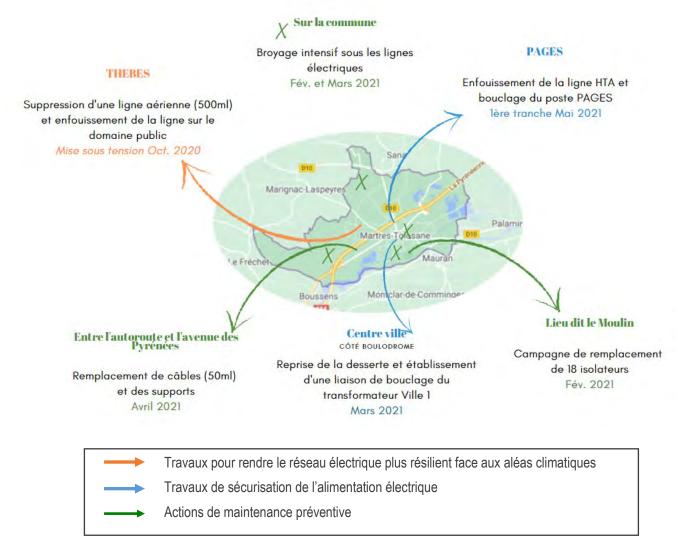
Eleance - Régie d'électricité

Nouvelle rubrique du bulletin municipal qui au fil des numéros vous présentera la Régie Municipale d'Électricité, ses actions et ses projets. Aujourd'hui zoom sur le réseau.

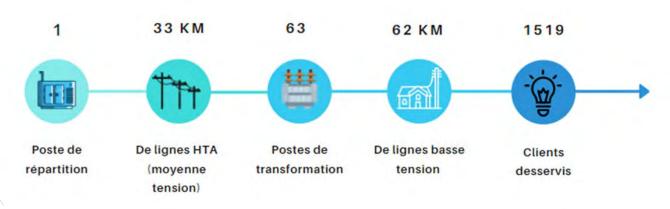
Des travaux et un schéma directeur pour améliorer la qualité de desserte :

La Régie a mis en œuvre des travaux visant à améliorer la qualité de desserte électrique sur la commune de Martres-Tolosane. La carte ci-dessous représente des travaux réalisés en 2020 et 2021 et projetés d'ici juin 2021.

Dans la continuité de ces travaux, un Schéma Directeur du réseau Électrique est à l'étude. Ce dernier va définir pour les 10 années à venir les travaux et maintenances à prioriser, l'optimisation et la restructuration du réseau.



Chiffres clés du réseau:



C.C.A.S. & EHPAD SAINT-VIDIAN

Le Centre Communal d'Action Sociale continue son action particulièrement importante dans cette période de crise sanitaire.

Depuis l'ouverture de la **vaccination** en début d'année 2021, les élus se sont mobilisés pour organiser le recensement des personnes, selon les priorités données par les autorités, afin de les aider à la prise de rendez-vous. Aujourd'hui, ce sont plus de 100 martrais qui ont pu recevoir leurs doses de vaccin grâce à cette aide. Aussi, les élus ont accompagné plusieurs personnes, sans véhicule, vers les centres de vaccination.

Cela a nécessité un engagement quotidien, une disponibilité et une persévérance auprès des centres de vaccination en collaboration avec les médecins de Martres-Tolosane.

L'EHPAD Saint-Vidian

Point covid

Depuis le début de la crise sanitaire (fin février 2020) jusqu'à aujourd'hui, l'EHPAD n'a à déplorer aucun cas de covid parmi les résidents et trois cas avérés parmi le personnel qui ont été dépistés grâce aux tests hebdomadaires auxquels l'ensemble du personnel se prête.

L'établissement a opté pour des fermetures ponctuelles en fonction de la présence de cas suspects parmi le personnel et/ou de la situation sanitaire du bassin de vie.

Point sur la vaccination

108 vaccinations sur l'EHPAD étalées sur 2 mois dont :

36 Résidents (90%) ; 25 Salariés (61%) ; 4 Intervenants extérieurs paramédicaux ; 12 Intervenants extérieurs bénévoles ; 31 Personnes extérieures

La vie à l'EHPAD



Les résidents reprennent leurs repas ensemble dans la salle de restauration et le grand salon. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, participer à des animations en petit groupe.

Une animatrice a mis en place des activités « parcours santé » très attractives et qui ont un grand succès auprès des résidents.

Depuis la seconde vaccination des résidents, les visites des familles, sur rendez-vous, sont maintenues. Des visites supplémentaires peuvent être organisées dans les jardins ponctuellement. Les familles (3 personnes au maximum) peuvent venir prendre le repas de midi avec leur(s) proche(s). Nous n'accueillons qu'une seule famille à la fois afin de respecter les protocoles sanitaires en vigueur sur l'établissement.

Les sorties des résidents avec un accompagnateur (personnel de l'EHPAD) sont organisées : tours de ville, courses, balades...

Travaux réalisés

L'isolement des combles a été refait en totalité cet hiver et les travaux d'isolement de la toiture de la salle de restauration viennnent de s'achever.

Après avoir renouvelé le parc des lits en 2018, nous « relookons » les chambres : mise en place de soubassements, peinture bicolore.

Deux chambres doubles et trois chambres simples ont été complétement rénovées en début d'année.



Budget EHPAD

Malgré la crise sanitaire, le budget 2020 de l'EHPAD est à l'équilibre : + 5205,07 €. Les primes promises par l'état (Grand âge, Ségur) ont été versées à l'établissement entre décembre 2020 et mars 2021, pour le financement de 2020.

Après toutes les formalités administratives nécessaires à la mise en place de la revalorisation salariale promise par le gouvernement en 2020 au travers de la loi Ségur, les auxiliaires de soins diplômés ont reçu, au mois d'avril, le rattrapage de la prime « Grand âge ». L'ensemble des salariés de l'EHPAD percevra le rattrapage de la prime Ségur à partir du mois de mai ou de juin.

CUI TURF



Le Grand Presbytère devient « Le Grand Comptoir »

Afin d'aborder plus sereinement l'année 2021 et pour marquer l'attachement indéfectible de la commune de Martres-Tolosane auprès de l'artisanat d'art, le Grand Presbytère vous invite à une opération spécifique aux métiers d'art.

Le Grand Presbytère, salle d'exposition et de vente dédiée aux métiers d'art et à l'art contemporain deviendra, tout au long de cette année, l'écrin dévolu à cette mission.

Intitulé le « Grand Comptoir », cette nouvelle proposition présentera un phénomène énigmatique qui emprunte à la fois au règne de l'art et à celui de l'artisanat.

Cette « boutique-galerie » présentera l'autre côté de l'utile et affirmera cette volonté d'effacer le clivage, historiquement construit, entre art et artisanat.

Dans la continuité de l'esprit du Grand Presbytère, salle d'exposition de qualité et de renom, l'étage sera dédié à une sélection de créations dites de prestige.

Le rez-de-chaussée sera quant à lui destiné à la vente d'objets en pièce unique ou petites séries dans l'esprit « boutique d'exception ».

Tous les mois, cinq artisans d'art s'adresseront aux amoureux d'objets singuliers dotés du charme inimitable du fait main.

Compte tenu du contexte sanitaire, la date d'ouverture est suspendue jusqu'à la levée des restrictions.

Exposition à la bibliothèque - «Chocolat, les enjeux d'une gourmandise»

Du 27 mai au 15 juillet 2021 nous aurons à la bibliothèque de Martres-Tolosane, une exposition prêtée par la médiathèque départementale sur le chocolat.

Depuis sa découverte par les colons espagnols au 16ème siècle, le cacao (pépite gustative aux multiples saveurs) éveille toutes les convoitises. Proposée par la Médiathèque départementale, cette exposition ludique contient :

> 10 panneaux polychromes ; 1 coffre rustique comprenant 1 petite panière avec 2 petits pots de fèves et 3 cabosses ; 1 feuille de cacaoyer ; 1 sac de jute en toile; 18 documents imprimés; 2 DVD; 2 jeux.



L'ÉPICENTRE



L'Épicentre, Centre de ressources, c'est pour 2021

Au cœur de ville, l'ancien Studio du Donjon en face de la salle des fêtes est en travaux. Sur trois étages on y trouvera un café, une salle de lecture avec grande cuisine, un lieu de vie et le siège social des Amis du Verbe.

Ouvert tous les jours à partir de juillet, il y aura 3 soirées programmées par semaine. Autour de l'oraliture, littérature orale : joutes, chansons, conférences. On pourra y emprunter des recueils de chansons, des livres de contes et des documents, dictionnaires, essais. Consulter les 1200 ouvrages spécialisés, regarder la Chaine du Verbe (+ de 400 vidéos) et boire, manger et converser. Beaucoup d'animations en attendant le Festival du Verbe les 18 & 19 septembre.

C'est ça la Bibliothèque 2.0

youtube.com/c/lachaineduverbe facebook.com/lesamisduverbe www.lesamisduverbe.org



Résidence **Céramique/art contemporain** avec **Elvire Blanc Briand** à Martres.

L'artiste va travailler avec la cimenterie Lafarge, la section céramique du Lycée Martin Malvy de Cazères, les faïenciers et artistes locaux et l'école élémentaire.

Un nouveau matériau va naître pendant cette résidence : le Cimenterre!

Elvire a installé son atelier dans celui de Frédéric Noiret au 28 boulevard du Nord. Adaptation

suite au nouveau confinement :

- du 1er au 16 avril, recherche autour du Cimenterre avec la cimenterie Lafarge et Pierre Lemaître, chimiste au CNRS, céramiste et professeur de céramique. Cuisson des essais chez Sylvie Potier, mosaïste, et au Lycée Martin Malvy.
- du 3 au 15 mai, projets avec les élèves du Lycée Martin Malvy et l'école primaire de Martres Tolosane. Cuisson de petits pots de céramique pour les semis du jardin de l'école, fabrication d'un sac de ciment en faïence, collections de fèves avec fabrication des brioches qui vont avec ! Et autres projets !!!



ASSOCIATIONS





Chaque 1er SAMEDI du mois De JUIN à SEPTEMBRE 2021

> Au cœur du village Contact: 06 95 40 75 29

Toute nouvelle association martraise, « Les Chevalets de la Magdeleine » a vu le jour à Martres-Tolosane. Son président, Salvador Cavalle, lance la 2ème édition des expositions sur le tour de ville.

Forts du succès rencontré l'été dernier, Les Chevalets de la Magdeleine seront au rendez-vous chaque 1er samedi du mois à partir du 5



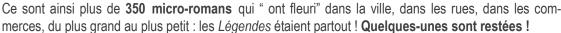
Si la météo le permet, une exposition au cours de laquelle vous pourrez ! admirer le travail des artistes et pourquoi pas vous offrir une de leurs toiles.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès et les remercions d'animer le cœur de ville.

Un jeu de piste poétique dans la ville - PRONOMADES

Ce projet a été imaginé sur le principe des plagues commémoratives. Mais plutôt que de commémorer des gens illustres et des évènements célèbres, il s'agissait de commémorer l'ordinaire, l'invisible : les infimes détails auxquels on ne prête pas forcément attention et qui constituent pourtant le murmure de la ville, au jour le jour.

Des micro-évènements, parfois drôles, parfois poétiques, mélancoliques ou énigmatiques, dans lesquels chacun pouvait peut-être se reconnaître...





Fête de la Trinité 2021

Dimanche 30 mai sera le jour de la Trinité, jour de célébration de la Saint-Vidian, le saint patron de Martres. La crise sanitaire que nous connaissons ne permet évidemment pas la tenue de la reconstitution historique et religieuse de la bataille de Saint-Vidian sous la forme traditionnelle que nous connaissons. Après la Trinité 2.0 de l'an dernier qui a fait vivre l'esprit de la Trinité sur les réseaux sociaux, l'association Saint-Vidian espère cette année pouvoir célébrer une messe en plein air sur le stade et proposer une évocation de la fête de la Trinité en reprenant plusieurs séguences de l'événement traditionnel. Une réflexion est en cours pour une organisation dans le strict respect des consignes sanitaires, établie conjointement avec la préfecture. Nous espérons pouvoir le



confirmer au 30 mai, sous réserve des conditions sanitaires et de l'autorisation de la préfecture. Si vous souhaitez vous joindre dans les rangs vêtus du costume chrétien ou sarrasin, contactez l'association à l'adresse asso.saint-vidian.mt@outlook.fr. Vive la Trinité et vive Vidian!

Subventions aux associations

Lors du dernier conseil municipal, réuni le lundi 12 avril 2021, les subventions aux associations ont été votées :

61630 € à 40 associations

Dans le cadre des attributions de subventions, chaque association a été reçue par un duo d'élus. C'est l'occasion de présenter leurs activités et, cette année, une occasion de discuter des difficultés rencontrées liées à la crise sanitaire.

Ainsi, conscients des contraintes et de la difficulté d'animer des associations culturelles, artistiques, sportives, pour le lien social... le choix du soutien financier a été fait et notre soutien logistique (matériel, communication, planning des manifestations) restera intact.

Six associations ont renoncé cette année à leur subvention, compte-tenu de leurs activités suspendues et afin de privilégier les associations dans la difficulté liée à la crise. Nous les en remercions!

SANTÉ - BIEN ÊTRE - LOISIRS

La recette de notre chef

Préparation : 30 Mn

Ingrédients :

- 6 biscuits (spéculos, cuillères...)
- 250 gr de fraises
- 400 gr de fromage blanc
- 2 blancs d'œuf
- 80 gr de sucre



Arlequin aux fraises

Préparation:

- Mélanger le fromage blanc et le sucre
- Battre au fouet quelques minutes pour rendre le mélange mousseux
- Battre les blancs d'œuf en neige
- Les incorporer au fromage blanc
- Séparer la mousse en deux parts
- Mixer 5 ou 6 fraises, les ajouter à une moitié de la mousse
- Emietter les biscuits
- Les disposer au fond du verre
- Monter l'Arlequin en déposant une couche de mousse à la fraise, puis quelques fraises coupées en morceaux, une couche de mousse nature, quelques fraises
- Finir par un peu de mousse à la fraise (sans complètement recouvrir le verre), un demibiscuit et une demi-fraise

« Arlequin désigne un mets qui se compose de restes divers. Notamment, fruits, biscuits et laitage pour cette recette. Cette proposition de fruits (fraises) peut être modifiée selon les saisons et les envies » André

Les coups de cœur de notre bibliothécaire

« En ce printemps 2021, de nombreuses nouveautés sont arrivées dans les différents rayons de la bibliothèque municipale de Martres-Tolosane, en voici un aperçu : » Frantz



Chanteur atypique et attachant, **Julien Doré** a su par son talent être un des artistes incontournables de la nouvelle génération de la scène musicale française. Natif

d'Occitanie (Alès), il vient de sortir un nouvel album prénommé « Aimée » en hommage à sa chère grand-mère âgée de 99 ans. Cet album disponible à la bibliothèque de Martres-Tolosane vous fera voyager dans son univers tendre et insolite.



Igor, le doyen des oies, comme chaque jour, fait descendre à la mare et au pas cadencé les oies de la ferme. Tous les matins ils défilent et les autres animaux observent ce spectacle journalier en se demandant le pourquoi de ce rythme au pas. Mais voilà une nouvelle et jeune oie, Zita, n'arrive pas à suivre et perturbe ce rituel quotidien. La pauvre est triste et se désespère. Mais

contre toute attente, la situation va tourner en sa faveur... Un très bel <u>album</u> <u>jeunesse :« La petite oie qui ne voulait pas marcher au pas »</u> de Jean-François Dumont



Les lecteurs de Martres-Tolosane se souviennent très bien de la rencontre – dédicace très conviviale avec l'auteur parisien **Antoine Laurain**. Il était venu en 2013 et il avait rencontré le public qui l'avait plébiscité pour son livre « le chapeau de Mitterrand » qui était dans la sélection de la plume martraise 2012.

Depuis d'autres romans ont suivi et le dernier qui vient de paraître « **Et mon cœur se serra**» a été fait en collaboration avec l'artiste - illustrateur Le Sonneur. D'où un ouvrage surprenant sur un chagrin d'amour, pimenté de dessins de trois couleurs : noir, blanc et rouge. Ce qui accroît le texte sur la douleur de cet homme qu'une jeune femme vient de guitter.

Antoinette, institutrice, attend avec impatience ses vacances d'été prévues avec Vladimir, son amant et le père d'une de ses élèves, Alice. En apprenant que Vladimir ne peut pas venir car Eléonore, sa femme, a organisé une randonnée surprise dans les Cévennes avec leur fille et un âne, Antoinette décide de suivre leur trace sur le Chemin de Stevenson, seule avec Patrick, un âne protecteur... Film drôle et attachant sur les tribulations amoureuses d'une jeune institutrice.

Antonette
dans les Cévennes
Cardine Vigat

Laure Calamy a remporté le César de la meilleure actrice pour ce film.

SANTÉ - BIEN ÊTRE - LOISIRS

Les conseils sportifs de notre coach

« Ce mois-ci quelques exercices de renforcement musculaire de niveaux différents pour se préparer peut-être un jour à ressortir en maillot de bain...Ce programme est à exécuter sous forme de circuit sans charge, » Philippe

Le but est de solliciter successivement mais durant la même séance le maximum de muscles du corps.

Avant de commencer le circuit un <u>échauffement articulaire</u> pour le bassin, les épaules et le dos est nécessaire. Il s'agit simplement d'activer les articulations par des mouvements lents, amples et réguliers (sans secousses ou temps

de ressort). Les <u>étirements longs</u> ne sont, par contre, pas utiles durant cette phase préparatoire et doivent être réservés à une **séance spécifique**, par exemple le lendemain des circuits. Ces étirements longs sont des étirements passifs. Il faut en faire au moins un par

étirements longs sont des étirements passifs. Il faut en faire au moins un par groupe musculaire ou un par chaîne musculaire.

Deux étirements sont simples et incontournables :

ce sont l'étirement du psoas et l'étirement du dos en position debout.

La durée de l'effort de chacun des exercices du programme est de 30 secondes.

Le rythme est soutenu sans être maximal, la durée du repos inter-exercice est aussi de 30 secondes. La durée d'une série pendant laquelle on fait les 10 exercices est donc de 12 minutes, la durée du repos inter-série est de 4 minutes si on commence le programme puis il est progressivement réduit à 2 minutes. On passe d'un exercice à l'autre en commençant par les pompes (voir plus bas).

Progression : en fonction des progrès ressentis on pourra monter progressivement jusqu'à 5 séries par séance en réduisant le temps de récupération inter-séries à 2 minutes. Concernant l'alternance effort-repos elle est normalement de 30 secondes. Ce rythme doit se faire normalement sur 4 minutes.

Niveau 1 : 2 séances par semaine, 30 secondes d'effort 45 secondes de récupération, 2 séries des 10 exercices

Niveau 2 : 3 séances par semaine, 30 secondes d'effort 30 secondes de récupération, 3 séries des 10 exercices

10 exercices au poids de corps que l'on doit faire en alternance



I Pompes sur genoux en même temps soulever les pieds



II Crunch inversé : seules les jambes se lèvent



V Double crunch: je rejoins genoux / poitrine en même temps (pas que le haut)



III Burpee : sauter bras en l'air accroupi/puis position de pompe et je me relève *etc...*



IV Ciseau costal



VI Jumping jack : en sautant je tape des mains bras tendus au dessus de ma tête et j'écarte les jambes



VII Mountain climber : je change de jambe en sautant



VIII Soulevé de fesses



IX Fentes sautées : à chaque fois je saute et je change de jambe



X Gainage costal sur coude

Les secrets de notre jardinier

Au **potager**, mais aussi au **jardin**, le printemps est l'occasion de préparer la belle saison. En effet, la terre se réchauffe, les boutons floraux apparaissent et le jardin commence à prendre de jolies **couleurs**.

C'est donc le moment de **s'occuper des fleurs** en arrosant, mais avec modération. Vous pouvez également semer les annuelles, comme la gaillarde ou la capucine et mettre en jardinière les géraniums.

Au printemps, c'est le bon moment de tailler les grimpantes ! Lilas, vigne vierge ou encore glycine ont besoin de retrouver une forme et d'avoir une belle structure.

Au potager, la saison est propice à la plantation (tomates, artichauts, aubergines, courgettes, basilic, menthe..).

Attention aux Saints de glace (11, 12 & 13 mai). Protégez encore vos plants et fleurs du froid et arrosez soigneusement si le temps reste sec.





Ça bouge à l'école de Martres

L'équipe pédagogique de l'école Jean de la Fontaine porte de nombreux projets avec les enfants :

Au mois de mars, ils ont commencé leur projet sur le **Burkina Faso**.



L'école a monté un dossier de demande de subventions à « Occitanie Coopération » pour faire un «Tandem Solidaire » avec une association en lien avec leur projet de jardin scolaire biologique, entrepris depuis plusieurs années.

Il s'agit de « L'Attitude Terre », basée dans le Tarn, qui aide en partie les écoles du Burkina Faso à mettre en place un jardin potager.

Les élèves ont commencé à entretenir une correspondance avec une école qui se situe à Solenzo au Burkina Faso.

Les présidents de l'association sont venus à l'école du lundi 8 mars au mercredi 10 mars. Tous les enseignants se sont organisés pour banaliser ces 3 journées et travailler d'une façon originale le pays du Burkina Faso.

Ainsi, les 9 classes de l'école ont participé à 9 ateliers sur le thème de ce pays : la religion et la danse, la faune et la flore, la géographie, la cuisine, les arts, le chant, la littérature, la vie quotidienne d'un écolier, l'écriture de lettres.

Les élèves ont découvert et se sont intéressés à ce pays, loin des à priori que nous avons nous, européens, sur l'Afrique.

Les Présidents de l'association, Franck et Philippe, ont été fantastiques dans cette découverte en mêlant la musique, le conte, la vie du quotidien avec simplicité et bienveillance.

L'aventure continue puisque la correspondance suit.

Les élèves ont l'intention d'organiser une action pour aider à la mise en place du jardin de l'école de Solenzo.

La clôture de ce projet est envisagée pour cette fin d'année scolaire avec une journée spéciale dédiée à ce projet, dans notre propre jardin.



Exposition « Pronomades »

Trois classes ont travaillé avec «La vaste entreprise» sur le projet «Légendes» qui a surgit dans le village.

Les élèves ont parcouru le centre-ville à la lecture de ces légendes.

Le projet est maintenant pour nos élèves de «légender» l'école avec ce même genre d'affiches jaunes.

PROJET TERRE avec Elvire BLANC BRIAND

Durant le mois de mai, un projet avec l'artiste Elivre BLANC BRIAND (en résidence à Martres-Tolosane) aura lieu avec 4 classes. Il y aura une fabrication d'objets en terre (des pots de fleurs, en lien avec le jardin) et des fèves (en lien avec le projet des lycéens de Cazères).

Les élèves vont fabriquer un four en papier avec Elvire. Le lendemain, les pièces seront cuites (des lycéens de Cazères viendront pour cette occasion) et le surlendemain, le défournement aura lieu.



L'actu du jardin potager

Les enfants de l'école et du centre de loisirs sont impliqués, aux côtés de Mathilde, et travaillent régulièrement au jardin potager.

Les éco-délégués (délégués responsables du projet) ont la charge de l'arrosage.

L'association 3PA, organisme d'éducation et de formation aux métiers verts et liés à l'environnement, va intervenir la semaine du 17 mai pour travailler avec tous les élèves de l'école sur le maraîchage biologique. Chaque classe sera formée sur un thème.

Les classes du cycle 2 (CP, CE1, CE2) travailleront le lien entre les insectes et les plantes (hôtel à insectes).

Les classes du cycle 3 (CM1 et CM2) travailleront sur le lien entre les plantes. Ils vont construire au jardin une « spirale aromatique ».

Divers semis ont été réalisés par les élèves, au chaud à l'école, comme les tomates, courgettes, aubergines, melons, potirons, butternuts, artichauts, poivrons, piments ... Ils ont maintenant bien poussé et vont pouvoir être enfin plantés.



Que s'est-il passé au jardin?

Cet hiver le jardin a été recouvert de fumier afin d'amender le sol. Un joli espace a été créé par les enfants où ils ont planté des fraisiers. Ils ont aussi construit un joli hôtel à insectes pour qu'ils puissent être à l'abri cet hiver.

Un don de l'entreprise Bonadei et l'association Ecocop nous a permis de commencer à équiper le jardin.



Le printemps arrive. La ferme du Matet est venue nous aider à préparer le sol, un grand merci à eux. De là, nous avons pu commencer les semis en pleine terre comme les navets et radis.

Nous avons aussi planté des «Chayottes» appelés aussi «chouchou» grâce aux dons de parents d'élèves que nous remercions chaleureusement.

La municipalité a offert une magnifique serre. Une équipe de choc composée d'élus, d'agents des services techniques et de volontaires s'est mobilisée durant trois jours afin que nos légumes puissent grandir à l'abri des intempéries.



Le printemps est là, le jardin prend forme, il est temps de planter...

L'accueil jeunes

Ouvert depuis octobre et malgré un début tronqué par le virus (fermeture de novembre à janvier), l'accueil jeunes se porte bien.

En effet, c'est pas moins de 35 adolescents de 11 à 17 ans qui sont inscrits au sein de l'accueil jeunes.

Au programme des temps de vacances scolaires, des activités, des chantiers et autres moments conviviaux comme des repas partagés sont proposés. Les temps périscolaires permettent à la jeunesse de se retrouver dans un lieu qui leur est dédié.

Deux projets sont centraux :

Le projet passerelle qui permet de faire découvrir le lieu et ses activités aux enfants de CM2 avant le passage au collège.

L'autre projet est le **CLAS** (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire), qui a démarré en février et qui accueille les adolescents pour l'aide aux devoirs les mardis et jeudis.

Enfin, le **public de jeunes majeurs** est accueilli et accompagné pour la rédaction des CV et lettres de motivation. À noter que deux jeunes déscolarisés ont intégré le dispositif Garantie Jeunes mis en place par la Mission Locale. **Mission locale** qui tient une permanence hebdomadaire au local.

Jordan a été rejoint par Marius (animateur stagiaire BPJEPS de 26 ans), ils vous attendent nombreux lors de la réouverture le 5 mai.

VIE ÉCONOMIQUE

Martres-Tolosane est ravie d'accueillir de nouvelles entreprises sur son territoire.

Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions de la confiance qu'ils témoignent ainsi à notre commune.

A Courne Broches A Courne Broches O6.83.27.25.40

M. Stiven HEBAL - TOURNEBROCHE À L'ANCIENNE

- ♦ Tournebroche fait par ses soins, à domicile ou sur le lieu de l'évènement.
- ◆ Possibilité de faire cuire en simultané 3 cochons, 3 agneaux, 3 cuissots de veau ou un veau et en accompagnement poêlée de pommes de terre ou autre
- ♦ Pour tous renseignements, n'hésitez pas à le contacter : tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h

Téléphone : 06 83 27 25 40 Mail : stiven31@hotmail.fr



M. KASSAB Axel-Nathan - EK.N - 3 avenue de Palaminy

Entreprise de nettoyage chez les professionnels et les particuliers

- ◆ Nettoyage professionnel quotidien / hebdomadaire
- ◆ Vitrerie
- ◆ Remise en état
- ◆ Désinfection COVID 19 Téléphone : 06 72 11 99 45

Mail: entreprisekassaba@hotmail.com



Madame PINARELLO Emilie - MILIE ONGLES

9 Boulevard du Nord

Prothésiste ongulaire en gel et semi-permanent

Téléphone : 05 61 97 98 59 Mail : <u>chieslothsmilie@yahoo.fr</u>



M. Constant KOUABENAN - CONFORT CONSTANT

16 bis avenue de Saint-Vidian Plombier - chauffagiste

Téléphone: 07 58 36 34 48 / 06 18 81 52 85 Mail: confortconstant.energie@gmail.com





M. **Jérôme LADURELLI, artisan-boulanger** a installé son laboratoire depuis plusieurs années à Martres-Tolosane au 106 avenue des Pyrénées et commercialise son pain à Salies -du-Salat.

Il s'agit de pains biologiques fabriqués de façon artisanale et dont plusieurs d'entres eux sont baptisés par des noms locaux. Ainsi, vous pourrez déguster, « La Martraise » ou « Le Saint-Vidian ».

M. LADURELLI vous propose son pain en « click and collect »: 06 07 07 67 22

Notre marché de plein vent s'agrandit aussi, cependant au regard du contexte actuel, certains commerçants ne peuvent être présents. Nous les retrouverons avec grand plaisir à la fin des contraintes sanitaires imposées.





Charlène ABAD - ostéopathe a ouvert son cabinet le 19 avril

18 rue Saint-Roch. Prise de rendez-vous sur la plateforme DOCTOLIB

Diplômée de l'Institut Toulousain d'Ostéopathie de Labège, Mme ABAD propose une ostéopathie complète avec différentes techniques (structurelle, viscérale, crânienne et faciale) et s'adapte à tous les patients : nourrissons, enfants, adultes, séniors, et femmes enceintes.

TRANCHES DE VIE

PLATS À EMPORTER OU LIVRÉS CHEZ VOUS

Des solutions pour se restaurer à Martres-Tolosane toute la semaine

Restaurant L'Auberge du Pont des Meuniers - à emporter

Sur commande, le midi uniquement du lundi au vendredi – 05.61.87.34.87

Brasserie - Restaurant L'Instant Plaisir - à emporter et livraisons gratuites

Livraisons 7 jours / 7 midi et soir – À emporter du lundi au vendredi de 9h à 14h30 - 05.67.55.81.33 / 06.13.85.22.52

Tous les jours un menu différent + pizzas, kebabs, paninis, sandwiches, pâtisseries, boissons chaudes ou froides. Sur commande

Restaurant Le Relais de Nana et Polo – à emporter et livraisons

Formule entrée/plat/dessert/pain ou Plat - sur commande, du lundi au vendredi, uniquement le midi - 06.70.84.70.99

Sun Pizza

À emporter, du mardi au samedi, le midi / En livraison le vendredi et le samedi soir après le couvre-feu - 05.61.97.53.32

Pizzéria de l'Olivier – à emporter

Sur commande au 06.34.91.83.04 ou directement sur place, le lundi de 16h à 19h, du mardi au samedi de 11h à 14h et de 16h à 19h, le dimanche de 16h à 19h

Boucherie / Charcuterie / Traiteur BREIL – à emporter

Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h et de 15h à 19h et le dimanche de 8h à 12h30

La Fournée martraise – à emporter

Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h et de 16h à 19h et le dimanche de 7h à 13h Tous les jours, suivant disponibilité à la boulangerie ou sur commande : pain, pâtisseries, quiches, pizzas, tartines et sandwiches

Le Fournil de Béa – à emporter

Ouvert tous les jours sauf le mercredi de 6h à 18h et le dimanche de 7h à 13h

Tous les jours, suivant disponibilité à la boulangerie : pain, pâtisseries, quiches, pizzas, tartines, sandwiches... et plats du jour

Épicerie Vival

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h et le dimanche de 8h30 à 13h00 et de 17h à 19h Pain – charcuterie – fruits – coin snack – boissons

Traiteur Sandrine HEBAL – à emporter

Paëlla, couscous, fideua, daube, lasagnes, endives au jambon... le mardi matin au marché, le dimanche devant la bascule - 06.45.48.49.55

Traiteur Le Monde est dans l'assiette - livraisons

Sur commande au 06.52.64.44.34, du lundi au vendredi : pour le midi, commande avant 11h, pour le soir, commande avant 20h

« La Crêperie des Plaisirs » - à emporter

Crêpes sucrées, beignets, pommes d'amour, pralines, fougasses, brochetas, corn dog, chaussons...

Sur le marché le mardi matin et le samedi de 9h30 à 16h devant la bascule

ය ÉTAT CIVIL ය

NAISSANCES



Lana-Rose HATEB	4 février
Noa LOUISERRE	8 février
Lenny FIGAROL	10 février
Eléonore BOUCAYS DINNAT	26 mars
Thiago BESSOU FOUET	18 avril

Félicitations aux amoureux !

Félicitations aux heureux parents!

PACS

Aurore DEJEAN & Stéphane ROBERT 26 janvier
Sandrine BÉZANERE & Fabrice CASTET 10 février
Elsa ALBERT & Dimitri VERGE 18 février
Sarah PENO & Alexi LAFON 16 avril

DÉCÉS



Marguerita DE MINI	11 :
Marguerite DE MIN	11 janvier
Jeanne LOSSANT	19 janvier
Louis FEUILLERAT	27 janvier
Madeleine LECABLE	13 février
Jean-Marie RIBEYROL	22 mars

Sincères condoléances aux familles.



Balcons & Jardins "Ensemble fleuris Imbellissons notre village!"

CATÉGORIES : Maison avec jardin, Potager paysagé, Jardin comestible, Balcon, Terrasse, Fenêtre, Mur, Immeuble collectif



Mairie de Martres-Tolosane
12 boulevard de la Magdeleine
05.61.98.80.02
contact@mairie-martres-tolosane.fr

